



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DU CLUB DIMENSION INC. POUR L'ANNÉE 2017-2018

Tenue le mercredi 16 mai 2018 au Domaine Maizerets.

Elle a lieu, suivant les dispositions de l'article 10 des *Statuts et règlements* de la corporation, dans les 90 jours suivant l'expiration du dernier exercice financier du Club et à la demande du Conseil d'administration réuni le 17 avril 2018.

1. Ouverture de la réunion

Il est 19:15 heures lorsque le président Pierre Vézina déclare la réunion ouverte.

Il procède ensuite à la vérification du quorum.

2. Constatation du quorum

Les dispositions de l'article 13 des *Statuts et Règlements* de la corporation stipulent que l'assemblée générale annuelle est régulièrement tenue si au moins 20% de ses membres actifs ont répondu à l'avis de convocation et sont présents.

Comme le Club comprend quelques 150 membres actifs et que 46 d'entre eux sont présents, Pierre Vézina constate que le quorum est effectivement atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour qui sera accepté à l'unanimité un peu plus tard sur une proposition de Jean-Pierre Riffon appuyé par Gisèle Turgeon.

4. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mai 2017

Pierre demande le vote sur son acceptation. Le procès-verbal avait été envoyé aux membres avec l'ordre du jour pour lecture avant la réunion.

Johanne Pouliot en propose l'adoption avec l'appui de Michel Pézolet.

La motion est acceptée à l'unanimité.

5. Rapport du président

Pierre Vézina présente le bilan 2017-2018.

Pierre remercie les membres du CA et tous les membres du club pour leur implication sociale et communautaire lors de divers événements ou activités. Il remercie également les responsables et membres des divers comités – Exposition, Cours, Rallye, Analyse et Activités. Merci aussi aux membres qui ont eu des initiatives individuelles pour favoriser des activités comme Kadavresky, Créativité, Collimateur, Domaine Pointe St Vallier.

Il note la participation de membres qui rayonnent dans des expositions photo solo ou en groupe et qui gagnent des prix.

Le groupe est très dynamique et il y a plusieurs indices de succès. Ainsi, à date, 43 personnes sont sur la liste d'attente. Le Club a terminé en première position au concours Lozeau et en 7^{ième} position au défi Mongeon – Pépin.

Pierre fait finalement part de sa satisfaction dans la réalisation des objectifs qu'il s'était fixé comme Président du CA.

6. Rapport des activités de l'année 2017/2018:

Lise Allard fait état de la liste des activités réalisées en 2017-2018 au sein du Club. Elle nous fait part du dynamisme du groupe à travers toutes ces activités..

Elle remercie chaleureusement tous les participants.

Lise invite les membres à participer à la dernière activité de la saison, notre Rallye 2018 Charlesbourg.

7. Rapport du trésorier

Guillaume Simard en fait la présentation.

L'analyse a été préparée telle que demandée dans les Statuts et règlements. Le rapport sera transmis à la Ville de Québec dans le cadre de la politique de soutien aux Organismes à but non lucratif (OBNL)

En résumé, les revenus et les dépenses sont stables et il y a équilibre pour l'année 2017-2018.

Le CA recommande d'augmenter le coût de l'inscription annuelle 2018-2019 de 10\$ pour compenser la hausse des frais annoncée par Maizerets. Il y a prévision d'une augmentation des frais entre 1500 à 2000 \$.

L'Assemblée remercie Guillaume Simard et accepte son rapport à l'unanimité sur une proposition de François Lavigne appuyé par Martin Labbé.

8. Présentation du calendrier préliminaire des activités de l'année 2018/2019 :

Lise Allard donne ensuite un aperçu des activités planifiées pour l'année 2018/2019.

Elle nous présente un calendrier préliminaire des ateliers, sorties, conférences, capsules techniques et sorties projetées ou déjà organisées ainsi que les dates des réunions habituelles.

Elle informe l'assemblée que le renouvellement des cartes de membres aura lieu à partir du 16 juillet, au nouveau tarif de \$60 pour les résidents de Québec (\$90 pour les non résidents). L'inscription aura lieu entre le 16 juillet et le 12 août pour les membres actuels, du 13 au 19 août pour les personnes sur la liste d'attente et à partir du 20 août pour les autres. Le nombre est limité à 150 membres.

9. Élections au Conseil d'administration

Pierre invite Michel Pézolet à présider la tenue du scrutin. Celui-ci explique la procédure aux membres et les invite à la mise en nomination de ceux et celles qui seraient intéressés à participer à l'administration du Club.

Il y a cette année 4 postes à combler, soit ceux de Pierre Vézina, Guillaume Simard, Michel Pellerin et Evelyn Collins.

Sont proposés et secondés:

Rémy Weber

Natacha Castonguay

Fabienne Racine

Sylvain Bergeron

Les 4 candidats acceptent et sont donc élus à l'unanimité au nouveau C.A. 2018/2019 pour un mandat de 2 ans.

10. Autres points et questions des membres

Guillaume Simard propose de cesser l'achat d'eau embouteillée lors d'activités du club. La proposition est acceptée à l'unanimité.

11. Présentation des thèmes pour la saison 2018/2019 :

Jean-Pierre Riffon présente les suggestions des membres qui ont été retenues. Le thème de l'été sera ***Jour de pluie***. Par la suite viendront les thèmes ***Silhouettes, Vue d'en dessous*** et ***Ruralité***.

12. Levée de l'assemblée : La séance est levée à 20h26 sur proposition de Jean-Pierre Riffon, secondé par François Lavigne.

Evelyn Collins

Secrétaire du CA à l'Assemblée générale annuelle.